

14.01.2020 - 09:00 Uhr

Le partenariat social fait-il encore partie du marché du travail libéral?



Dübendorf (ots) -

Le marché du travail libéral suisse est sous pression. Selon les résultats d'une enquête menée par gfs-zürich auprès de 700 responsables du personnel à l'initiative de swissstaffing, les formes de travail flexibles, le temps de travail flexible et le partenariat social sont considérés comme des piliers essentiels de l'économie suisse. Et pourtant, la moitié des responsables RH doute qu'ils soient mis en pratique dans la réalité. En effet, les initiatives politiques telles que les salaires minimums cantonaux, le renforcement de la protection contre les licenciements et les limitations du travail temporaire portent atteinte au marché du travail libéral et, par là même, à la compétitivité à long terme de l'économie suisse.

Les organisations de travailleurs affaiblissent le partenariat social

Le partenariat social est un modèle de réussite puisqu'il parvient à concilier depuis des décennies flexibilité et progrès social en Suisse. En suivant une stratégie de partenariat social conflictuel, les organisations de défense des salariés tentent de faire passer par la voie législative les positions qu'elles n'ont pas réussi à obtenir par la négociation, remettant en question les fondements du partenariat social. «Nous soutenons la CCT Location de services», assure Robin Gordon, CEO d'Interiman Group et responsable des négociations chez swissstaffing. «Mais les tentatives parallèles de limitation m'inquiètent au plus haut point. Les membres sont nombreux à me demander dans quelle mesure la CCT s'apparente encore à un partenariat et pourquoi il faudrait continuer sur cette voie en cas de régulation de la branche par la loi.»

Le marché du travail libéral: garant de la compétitivité et de l'inclusion

Une analyse comparée des autres économies nationales démontre l'influence positive des marchés du travail libéraux. Plus un marché du travail est flexible, plus l'économie souterraine recule et plus un pays est compétitif au regard de l'indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial. Au-delà de la seule économie, les salariés en profitent également: «La flexibilité du marché du travail est un critère déterminant pour les chercheurs d'emploi», explique Marius Osterfeld, économiste chez swissstaffing. «Ainsi, les plus de 50 ans et les travailleurs temporaires non qualifiés mettent beaucoup moins longtemps à retrouver un emploi fixe quand ils travaillent par l'intermédiaire d'une entreprise de travail temporaire directement après la perte de leur emploi.»

Le travail flexible, un besoin croissant

Selon une enquête représentative menée par gfs-zürich auprès de la population active à l'initiative de swissstaffing, un salarié sur deux aimerait travailler de manière plus flexible. Ils sont même 60% à formuler ce vœu au Tessin. «Le nombre de personnes souhaitant travailler de façon flexible augmente», constate Myra Fischer-Rosinger, directrice de swissstaffing. «Mais comme ces travailleurs flexibles ne se sentent pas liés aux organisations de travailleurs existantes, leurs intérêts ne sont pas défendus au sein du partenariat social. À l'avenir, les partenaires sociaux devront chercher des solutions tous ensemble pour retrouver une défense plus représentative des intérêts des salariés.»

Le White Paper complet «Flexibilité et partenariat social» peut être téléchargé sur www.swissstaffing.ch/whitepaper.

Contact:

Myra Fischer-Rosinger, directrice
Tél.: 044 388 95 40
myra.fischer-rosinger@swissstaffing.ch

Marius Osterfeld, économiste
Tél.: 044 388 95 70 / 079 930 45 25
marius.osterfeld@swissstaffing.ch

Blandina Werren, responsable de la communication
Tél.: 044 388 95 35
blandina.werren@swissstaffing.ch

www.swissstaffing.ch
www.le-travail-temporaire.ch

Medieninhalte



*Le partenariat social fait-il encore partie du marché du travail libéral? Texte complémentaire par
ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100057910 / L'utilisation de cette image est pour des buts
redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/swissstaffing - Verband der
Personaldienstleister der Schweiz"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100057910/100839893> abgerufen werden.